

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
17 MARS 2020 À 19 H 00

ORDRE DU JOUR

Suivant le décret 177-2020, le conseil de Ville
siégera à huis clos.

- 1 Ouverture de la séance extraordinaire
- 2 Approbation - Lettre d'entente - Syndicat des travailleuses et travailleurs et Syndicat des cols blancs-
STT 2020-03-SCB 2020-02
- 3 Embauche d'un cadre - Service du génie et des infrastructures - Coordonnateur approvisionnement
- 4 Approbation et autorisation de signature - Contrat de travail d'un cadre intérimaire - Coordonnatrice
Activités et Évènements
- 5 Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- 6 Levée de la séance extraordinaire